**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**de L'Association des Archers Pieusais**

Vendredi 19 janvier 2018 à 20h

Salle des activités

Mairie

50340 LES PIEUX

Début de l'assemblée à : 20h10

# Présentation des personnalités présentes

Personnes invités présentes :

- Mr André PEYRONEL 3ème adjoint au maire de la commune des Pieux,
- Gérard LEGOUPIL, 3ème Vice Président du Comité Départemental de la Manche de Tir à l'Arc, représentant Gérard LEVAVASSEUR Président du Comité Départemental de la Manche de Tir à l'Arc.

# Ordre du Jour

1. Rappel des conditions de vote
2. Rapport moral du président
3. Bilan financier saison 2017
4. Projets saison 2018
5. Budget prévisionnel 2018
6. Informations diverses (organigramme du club, labellisation, terrain extérieur, cotisation, tenue vestimentaire)
7. Élections du bureau (Président(e) & secrétaire)
8. Questions diverses

# 1.Rappel sur les conditions de vote

*Article 9 du statut de l'association : «seules les personnes licenciées âgées de 16 ans*

*révolus au jour de l'assemblée et à jour de leurs cotisations sont autorisées à participer aux votes».*

Nombre de licenciés admis au vote : 50

Décomptes des votants présents et mandatés : 21

Majorité étant à : 25

Quorum pour la validité des délibérations : 25% des membres votants licenciés au sein de l'association *(Quorum est atteint si >13)*

Rappel : les statuts et règlement interne sont consultables en permanence dans notre local salle polyvalente.

Les questions et suggestions pourront être exprimées en fin d'assemblée

# 2. Rapport moral du président

## 2.1 Remerciements :

- Aux personnalités présentes;
- Aux membres du club bénévoles, parents des jeunes archers ainsi qu'aux bénévoles extérieurs au club qui participent à la vie du club toute l'année ;
- A la municipalité des Pieux pour la mise à disposition de ses installations sportives ainsi qu'à son équipe technique ;
- A la municipalité de Flamanville pour sa mise à disposition du parc du château lors des tirs nature annuels ainsi qu'au personnel de l'atelier municipal ;
- A la municipalité de Pierreville pour sa mise à disposition de son terrain de sport pour nos entraînements et lors de compétitions ainsi qu'au personnel de l'atelier municipal ;
- A M. Pascal BOISSET pour la mise à disposition de ses terrains sur la commune de Tréauville pour nos entraînements en parcours ;
- A la presse écrite et parlée régionale (Presse de la Manche - Ouest France – La Manche Libre) pour la couverture des événements que nous organisons ;
- Aux partenaires privés que sont le garage PEUGEOT (Mme et M. LEROUTIER), le SUPER U, les établissements LEMAUX (M PETITPAS), le Crédit Agricole des

PIEUX ;

- Bienvenue aux petits nouveaux.

## 2.2 Bilan de l'année sportive 2016 / 2017

98 Licenciés : 54 adultes, 44 Jeunes ( 11 poussins), dont 29 dames

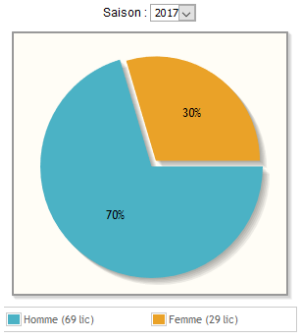


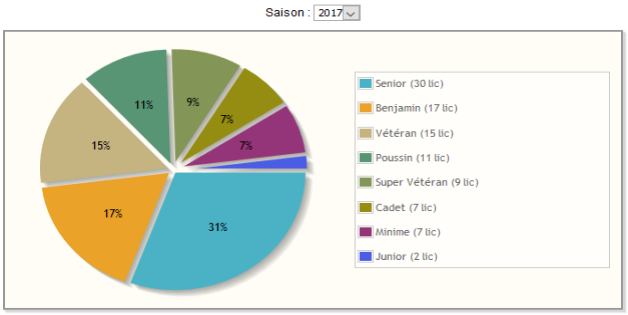


Saison 2017 :

- 27 août 2016 : Participation au forum des associations de l'OSLC ;
- 3 et 4 décembre 2016 : Participation au Téléthon des PIEUX ( 195 € récoltés) ;
- 10 décembre 2016 : Organisation concours loisirs spécial jeunes : 69 participants
- 13 janvier 2017 : Assemblée générale ordinaire 2016 et galettes des rois;
- 21 et 22 janvier 2017 : Organisation championnat de la Manche jeunes et arcs nus - 102 participants ;
- 8 avril 2017 : Après-midi rencontre public handicapé en partenariat avec le comité départemental - 50 personnes ;
- 30 avril 2017 : Organisation du championnat régional de tir nature à FLAMANVILLE – 96 archers présents ;
- juin 2017 : animation de 3 séances TAP avec l'école primaire de Pierreville ;
- juin 2017 : animation de séances d'entraînement au tir à l'arc pour le RAID des collèges du nord Cotentin – 80 élèves de 4ème et 3ème,
- 18 juin 2017 : Organisation d'un tir FITA et fédéral sélectif sur le stade de PIERREVILLE – 76 archers ;
- 24 juin 2017 : Organisation de la fête du club avec tir à l'oiseau pour l'élection

du Roi (Reine) du club au stade de Pierreville. 2 Rois sont élus (catégorie jeune et adulte) pour la durée de la prochaine saison ;

- Début Juillet : animation kermesse de BRICQUEBOSC
- 2017 : Remise du label « club citoyen » aux Archers Pieusais. Le label annuel « club citoyen » est remis par la FFTA aux clubs qui développent des actions envers des publics spécifiques.
- Le club est aussi « label de bronze » de la FFTA. Label décerné pour 2 ans en fonction des équipements et activités tir à l'arc proposés, et des résultats obtenus dans les différentes disciplines du tir à l'arc, renouvellement en cours pour 2019-2020
- Pour ses résultats sportifs obtenus sur l'ensemble des disciplines du tir à l'arc, les Archers Pieusais se classent en 6ème place sur l'ensemble des clubs Normands,
- ·Adhésion aux dispositifs « cart@too » et « spot50 » du conseil général

## 2.3 Encadrement pour la saison passée

- 3 entraîneurs 1 (Philippe BIHEL, Brigitte BIHEL, Josiane GIBERT),
- 2 arbitres fédéraux option cibles anglaises (Christian GIBERT, Josiane GIBERT)
- 1 arbitre fédéral option cibles anglaises et beursault (Jean-Michel HOURSEAU),
- 1 arbitre jeune en formation (Théodore POUSSARD) ;
- 2 membres élus au CD50 (Josiane GIBERT vice présidente, Eugénie LAUNEY membre de la commission femmes et communication) ;
- 1 membre coopté au CD 50 (Christian GIBERT membre de la commission communication et webmaster du CD50)
- 1 élu au Comité directeur du comité régional (Josiane GIBERT) et 1 coopté à la 2ème commission discipline et commission communication du comité régional (Christian GIBERT) ;
- 1 délégué adjoint du CD50 auprès de la FFTA (Josiane GIBERT) ;
- Formation d'un assistant entraîneur réalisée en décembre 2016 (Alain

MALLET);

## 2.4 Résultats sportifs

Le palmarès des Archers Pieusais pour la saison 2017 est le suivant :

- Veuillez trouver ci-joint les résultats de la saison 2017 pour les Archers Pieusais :

- Environ 109 médailles de remportées par les archers du club lors de cette saison 2017 dans les différentes disciplines du tir à l'arc,
- 6 équipes d'archers ont participé au Championnat Départemental tir en salle par équipe et 1 est montée sur le podium (médaille de bronze), bravo les dames,
- 8 archers jeunes & 8 archers adultes ont été sélectionnés pour le Championnat Départemental individuel tir en salle, 4 médailles,
- 4 archers sélectionnés pour participer aux Championnats Régionaux tir en salle, et 1 médaille de bronze en catégorie cadette.
- 3 archers ont participé au championnat départemental de sport adapté, 1 médaille de bronze.
- 1 archer sélectionné au championnat de France universitaire et 1 archer sélectionné pour le championnat de France de Sport Adapté
- 1 archère sélectionnée dans l'équipe départementale de la Manche arc classique jeunes pour participer au championnat interdépartemental.
- 7 archers ont participé au Championnat Départemental de la Manche de tir nature, 5 médailles
- 7 archers ont participé au Championnat Régional Normandie de tir nature, 1 champion régional en catégorie minime arc nu et une médaille de bronze en cadet tir libre,
- 7 jeunes du club ont participé au rassemblement jeunes sur le CSN d'Houlgate.
- 1 équipe du club inscrite en Division Régionale Excellence Homme en tir FITA est arrivée 4ème sur 16
- 6 archers ont participé au Championnat Régional de tir 3D et 5 ont fini sur le podium,
- 1 archère entraîneur du club a été sélectionnée pour être le capitaine de l'équipe jeune de Normandie lors de l'open de France. Équipe qui est arrivée première lors de cette compétition.

## 2.5 Investissements réalisés

- Achat de 5 cibles mousse pour le tir nature
- Achat de 5 pailles
- Achats de survêtements

- Achat du laser de réglage
- Achat des vestes coupe-vent
- Achat matériels pour jeunes compétiteurs en location (arc complet, flèches, valises) 5 lots de réalisés,

Vote : Bilan moral 2016/2017 : validé à l'unanimité

# 3. Bilan financier 2016/2017

Présentation du bilan financier 2016/2017 ci-joint en annexe 1.

Présentation du calcul de valorisation du bénévolat en annexe 2

Vote : Bilan financier 2016/2017 : validé à l'unanimité

# 4. Projets 2017 / 2018

Effectif actuel : 78 adhérents ( 43 adultes, 35 jeunes) dont 21 dames (27%) et 4 conventions FFSA.

·Participation aux concours inscrits au calendrier 2017/2018 ainsi qu'aux concours « loisir spécial jeunes »;

·2 Septembre 2017: Participation au forum des associations salle polyvalente des Pieux - réalisé ;

·22 novembre 2017 : Organisation concours spécial jeunes - réalisé ;

·09 décembre 2017 : Participation au Téléthon des Pieux - réalisé ;

·19 janvier 2018 : Assemblée générale ordinaire 2017 ;

·20 & 21 janvier 2018 : Organisation d'une compétition sélective en salle : 161 archers attendus ;

·21 avril 2018 : Après-midi rencontre public handicapé en partenariat avec le Comité Départemental de la MANCHE ;

·6 mai 2018 : Organisation du championnat départemental de tir 3D à FLAMANVILLE,

·9 juin 2018: Organisation d'un Fédéral sélectif sur le stade des Pieux.

·23 juin 2018 : Fête du club

Formation de 2 assistants entraîneur réalisée en décembre 2017 (Eloïse LEPLONGEON et Hélène SANTAMANS);

·Formation d'un jeune dirigeant (Eloïse LEPLONGEON) en novembre 2017,

Renouvellement de l'affiliation de l'Association à la FFSA

·Adhésion aux dispositifs «at@@ normandie» et «spot50» du conseil général ;

Parmi les investissements matériels :

- Achat d'un nouveau coupe tube
- Achat de cibles paille pour renouvellement;
- Utilisation de la dotation label citoyen (si validé)
- Achat de polos (réalisé) ;
- Équipement terrain extérieur

Vote : Projets 2017/2018 : adopté à l'unanimité

# 5.Budget prévisionnel 2017/2018

Présentation du budget prévisionnel ci-joint en annexe 3.

Vote : Budget prévisionnel 2017/2018 : adopté à l'unanimité

# 6. Informations diverses :

## 6.1 Organigramme du club

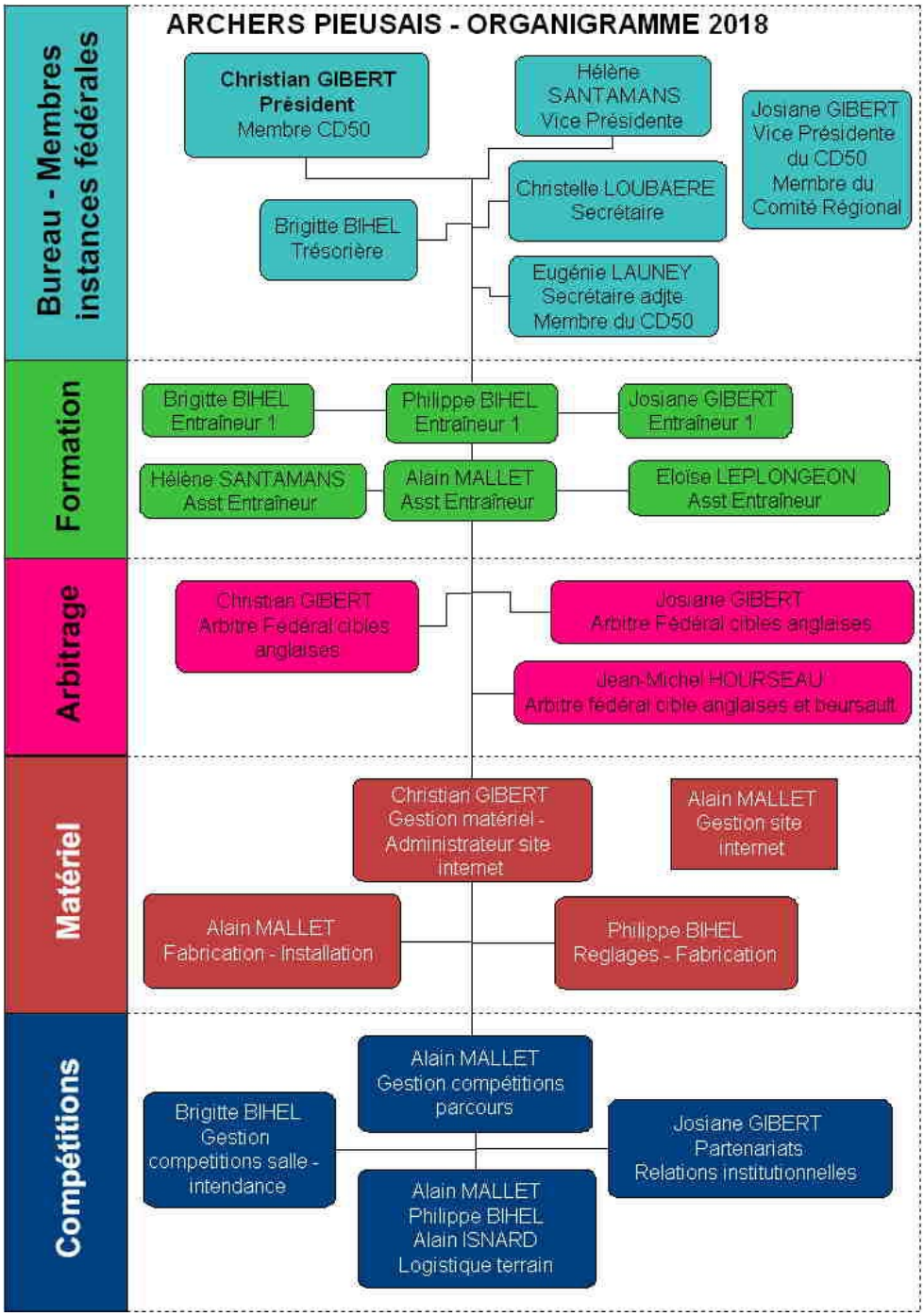


## 6.2 Labellisation

Nous sommes actuellement label de bronze jusqu'en août 2018.

Dans le cadre du label, rappelons les mesures suivantes :

- Envoi d'un compte rendu d'AG au CD et au comité régional chaque année ;
- Désignation d'une personne détachée du pas de tir chargée d'accueillir les personnes lors des entraînements ;
- Mise à jour du panneau d'affichage à la salle polyvalente où figurent les diplômes des entraîneurs ainsi que l'organigramme de l'association avec les différents rôles de chacun ;
- Désignation d'un membre responsable renouvelable chaque année pour chacun des points suivants : Suivi des archers, relations et partenaires, Gestion des compétitions, Gestion du matériel, Gestion du site web, Accueil et communication interne. Cf organigramme ci-avant.

En 2016, nous avons obtenu le label « club citoyen » pour nos actions envers les scolaires et les personnes en situation de handicap. En 2017, nous avons renouvelé ce label sur les mêmes items. Pour 2018, nous avons fait une demande de renouvellement de cette labellisation sur 3 items (jeunes en milieu scolaires, public en situation de handicap et jeunes en clubs). Ce label est à renouveler tous les ans et comporte 5 items.

## 6.3 Terrain extérieur

Actuellement, nous avons la possibilité de tirer à 70m depuis fin août 2010 sur le terrain des BRÛLINS à la condition expresse que la salle ne soit pas occupée. Une cible est aussi en accès libre à 50 m sur le stade de Pierreville (convention avec la commune de Pierreville). Actuellement le stade de Pierreville est fermé jusqu'à nouvel ordre suite à un sinistre.

Prochainement, nous devrions intégrer le terrain qui nous a été réservé à coté du parking du stade des Costils. Cette surface de 90m par 19m est actuellement en cours d'aménagement et il est prévu l'installation d'un jardin d'arc sur cet espace qui nous permettra l'organisation de compétition Beursault.

Une convention avec un archer (Pascal BOISSET) nous permet d'avoir un parcours d'entraînement avec 10 cibles sur la commune de Tréauville.

## 6.4 Montant de la cotisation en cas de cotisations multiples

Il est proposé une réduction de 10 euros de la cotisation à la seconde inscription, et de 30 euros à la 3ème inscription.

## 6.5 Rappel tenue vestimentaire

- Aux entraînements : survêtement et baskets pour les tireurs (le tir à l'arc est un sport).
- Aux manifestations avec public : polo ou sweat club et survêtement club (ou tenue blanche).
- En compétition : baskets, polo ou sweat club et pantalon survêtement club (pour ceux qui en possèdent un), ou en tenue blanche.
- Tout tireur médaillé à l'issue d'un concours quelque soit sa catégorie doit impérativement se présenter sur le podium en tenue club ou en tenue blanche (les jeans autre que blanc, et pulls sont proscrits). Les arbitres ont des consignes pour faire appliquer cette règle.
- Pour les podiums "équipes" même tenue pour les 3 tireurs.
- Les casquettes sont également proscrites.
- Si vous ne disposez pas de tenue pour un concours, il est toujours possible de s'en faire prêter une.

# 7 Élection du bureau

Président sortant : Christian GIBERT

Se présente : Christian GIBERT

Vote : élu à l'unanimité

Secrétaire sortant : Christelle LOUBAYERE

Se présente : Céline BOULLE

Vote : élue à l'unanimité

# 8.Questions et points divers

1) Quel budget la mairie souhaite-t-elle investir ?

Proposition lors du  conseil municipal qui doit être voté

Devis et plan proposés par Christian GIBERT

2)Quel calendrier pour ce projet ?

Réunion puis débat en conseil municipal

fin d'année

3)cibles en mousse : peut-on tirer dessus ?

réservé pour le parcours

Clôture de l'assemblée à 21h15

Le Président,

Christian GIBERT

La secrétaire,

Christelle LOUBAYERE